



Avenue Charles ATANGANA, derrière Mess des Officiers Olézoa

Loi N°90-59 du 19.12.90 / NIU: M129012787184K

BP 13488 - Tél. 237 652 70 91 22/237 655 72 36 98/ 237 222 22 03 85

www.barreaucameroun.org - e-mail : barreaucameroun@gmail.com

*Le Secrétaire de l'Ordre
The Bar Secretary*

COMPTE-RENDU DE LA SESSION MIXTE DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 24 JUILLET 2023 A YAOUNDE

Le Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun s'est réuni en session ordinaire le 24 juillet 2023, à son siège à Yaoundé, sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier, MBAH Eric MBAH.

Onze (11) membres ont pris part aux travaux de cette session, à savoir :

01 MBAH Eric MBAH	(Bâtonnier de l'Ordre)
02 NGO MINYOGOG Anne Yolande	(Secrétaire de l'Ordre)
03 ASSIRA Claude	(Trésorier de l'Ordre)
04 ATANGANA BIKOUNA Claire	(Doyenne)
05 FOUEGOUM Adeline	
06 MEMONG Philippe Olivier	
07 TAMO David	
08 KONTCHOU Gabriel	
09 FOJOU Pierre Robert	
10 DEUGOUE Raphaël	
11 MOUSSA GANAVA	

L'Ordre du jour s'articulait autour des points suivants :

- Point 1-** propos liminaires de Monsieur le Bâtonnier;
- Point 2-** adoption du Procès-Verbal de la précédente session;
- Point 3-** présentation des rapports en instruction disciplinaire;
- Point 4-** Examen des rapports non disciplinaires;
- Point 5-** Examen des dossiers disciplinaires.

Dans son propos liminaire, Monsieur le Bâtonnier a édifié le Conseil sur l'audience que lui a accordée le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Laurent ESSO, et les points sur lesquels leurs échanges ont porté.

S'agissant de l'Assemblée Générale de l'Ordre, il a annoncé que le Conseil y reviendra pour comprendre les raisons pour lesquelles le quorum n'a pas été atteint lors de la dernière session, afin d'y remédier lors de la prochaine convocation.

Monsieur le Bâtonnier a remercié son Représentant dans les Régions du Centre-Sud et Est pour l'apaisement qu'elle a réussi à apporter dans la famille d'un Confrère endeuillé. Il a en outre évoqué l'organisation de la Semaine de l'Avocat dans les Régions du Centre, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord.

Tous les autres points de la partie administrative de l'ordre du jour ont été renvoyés.

S'agissant de la partie disciplinaire, 683 dossiers disciplinaires ont été enrôlés; 500 ont été appelés après instruction et examen :

- 121 délibérés ont été prorogés
- 251 affaires ont été mises en délibéré
- 127 décisions d'arrêt de poursuites prononcées
- 01 décision de rappel à l'ordre a été prononcée

La Session s'est achevée le 25 juillet 2023 à 1h04 min

La prochaine Session du Conseil de l'Ordre est prévue pour le 19 Septembre 2023.

Fait à Yaoundé, le 25 juillet 2023



Madame le Secrétaire de l'Ordre

Me Anne Yolande NGO MINYOGOG